



Lettre de rentrée 2019/2020
adressée aux nouveaux élèves et parents
du Lycée Jeanne la Lorraine

Le Raincy, le 12 juillet 2019

Madame, Monsieur, Cher(e) Elève,

A vous nouveaux élèves, nous vous souhaitons la bienvenue au lycée Jeanne La Lorraine et que votre avenir prenne des « ailes ! » par le sens du respect et de l'amour de l'autre, de l'effort et goût du travail. « Chaque enfant que vous êtes, est un être total. Vous êtes cœur, corps et esprit », comme le souligne très bien Jules Ferry. Une journée « d'intégration » sera organisée le mercredi 4 septembre 2019 de 8H30 à 17H30 dans l'île de Loisirs de Jablines-Annet à JABLINES (77). Seront concernés : les élèves de 3^e PM, toutes les 2ndes et TOUS LES NOUVEAUX ELEVES DE L'ETABLISSEMENT. La participation par élève (transport en bus, l'entrée au parc et les activités sur place) est de **25€** et le repas sera à la charge de chacun. Un chèque à l'ordre de : OGEC Jeanne La Lorraine d'un montant de **25€** ou de **100€** (si vous n'avez pas encore réglé la somme de 75 € pour l'uniforme scolaire) est à renvoyer au plus tard le **LUNDI 19 AOÛT 2019**.

Je vous adresse donc quelques recommandations pour la prochaine rentrée de septembre.

Votre inscription dans notre établissement entraîne pour vous et votre famille l'obligation de se conformer au règlement intérieur du Lycée Jeanne la Lorraine que vous avez signé. Cela ne souffrira d'aucune remise en cause ni de contestation des mesures disciplinaires qui seraient prises pour non-respect de celui-ci.

Il est interdit à tout élève de l'établissement de se changer devant l'établissement, de stationner dans l'allée des charmilles, de gêner la circulation des personnes et ou des voitures, de s'asseoir sur les bordures de l'allée de Rosny (des véhicules qui passent à vive allure, ne respectant pas toujours la limitation des vitesses et le code de la route, ce qui est très dangereux pour votre sécurité), de s'attrouper devant les accès de sortie/entrée des voisins (allée des charmilles et allée de Rosny).

TOUTE INFRACTION CONSTATÉE SERA LOURDEMENT SANCTIONNÉE.

Vous pouvez télécharger le règlement intérieur actualisé sur le site du Lycée JLL.

Toute mon équipe et moi-même demandons à ce que nos élèves portent des tenues décentes et correctes nécessaires à une ambiance de travail et à une attitude professionnelle, prélude de leur insertion professionnelle, quels que soient l'âge, la classe, la saison ou la mode.

Dès le mardi 3 septembre 2019 : les tenues excentriques, déshabillées ou dont les sous-vêtements sont visibles, les vrais ou faux uniformes militaires, les joggings, les tenues gothiques, les pantalons troués ou déchirés, les shorts ou bermudas, les baggies, les couvre-chefs et les piercings (même transparents) sont formellement interdits.

Un uniforme scolaire (tenue professionnelle : chaussures de ville, pantalon, jupe, veste...) est exigé pour votre enfant, qu'il portera TROIS FOIS par semaine les lundis, mardis et jeudis. C'est une préparation à la vie professionnelle : pour obtenir son Bac, votre enfant doit valider des stages ou PFMP obligatoires. Lors de la recherche de ses stages, votre enfant devra franchir la barrière des apparences et réussir son face à face de recrutement; cela passe par un savoir-être : le port d'une Tenue d'Entretien d'Embauche. Les essayages de cet uniforme scolaire seront faits durant la semaine de pré-rentrée et il sera commandé par le lycée. En attendant la livraison prévue fin septembre, chemise et chaussures de ville seront exigées les lundis, mardis et jeudis.

Dès le 3 septembre 2019, aucun retard ne sera toléré. Une fois le portail fermé, l'élève attendra l'heure suivante pour entrer dans l'établissement afin de se rendre en cours. Il sera considéré comme absent à l'heure précédente. Les heures d'absence seront sanctionnées. L'élève assumera les conséquences de ses absences.

SECTION T STMG : tous les cours (sauf ceux du mercredi qui se dérouleront à Ste Clotilde) et les DST auront lieu au Lycée Jeanne la Lorraine.

PAS D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE. MERCI DE NE PAS ENCOMBRER LA LIGNE DE LA VIE SCOLAIRE.

Sonnerie	8h25	9h25	10h30	11h30	13h25	14h25	15h30
Fermeture portail	8h30	9h30	10h35	11h35	13h30	14h30	15h35

RAPPEL :

- J'insiste sur trois points qui, s'ils étaient davantage respectés, nous permettraient de consacrer plus de temps à des perspectives plus importantes :
 - SUR LA DISCIPLINE: « tolérance zéro » sur tout manque de respect (envers son camarade, toute personne adulte de l'établissement) et tout manquement au règlement intérieur, sur tout acte d'incivilité dans et aux abords de l'établissement, à toute nuisance de voisinage, etc.
 - ABSENCE/RETARD : « faire des études, c'est être assidu et ponctuel à 100% des cours, c'est être là et à l'heure ». Un élève qui est non assidu et ponctuel en cours est souvent en échec scolaire.
 - TABAC: « L'établissement est une zone non fumeur ». Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné.
- Le site de l'établissement : www.jeannelalorraine93.com. Il vous appartient de le consulter régulièrement notamment pour s'imprégner du projet et de la vie de l'établissement, du règlement intérieur ou pour un téléchargement de documents, etc.
- Ligne téléphonique pour prévenir des absences et retards des élèves :

Mme Sandrine GINAC : 01 43 81 13 78, puis tapez 1

C'est à la famille de l'élève de prévenir de l'absence ou du retard de leur enfant et non à l'établissement d'appeler pour savoir ce qui se passe...

- Adresse mail pour prévenir des absences et retards des élèves : jll.93svs@wanadoo.fr
- La mise en ligne des notes de votre enfant sur Scolinfo : un code vous sera distribué dès la 1^{ère} réunion des parents prévue (selon les documents joints) afin de vous permettre d'accéder à l'espace de votre enfant afin de consulter ses notes, nous signaler une absence ou pour une information...
- Mise en place des cours de soutien scolaire à partir du mois d'octobre : ces cours (Français, Maths, Anglais, Espagnol, Matières professionnelles) se dérouleraient le soir (15h30 - 17h30) ou le mercredi après-midi à **raison de 15€ de l'heure**. Pour les familles intéressées, merci de nous retourner le coupon de pré-inscription joint accompagné d'un chèque d'arrhes de 45 euros libellé à l'ordre de : OGEC JEANNE LA LORRAINE.
- Votre enfant peut adhérer à l'Association Sportive Jeanne La Lorraine moyennant une cotisation de 30€ pour la licence : les élèves pourront choisir deux activités qu'ils pratiqueront le mercredi après-midi. Un bulletin d'adhésion est joint.
- Pour nous contacter : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
 - ✓ Responsable Vie Scolaire, M. Ernest BADJI : pour toute question liée à la vie scolaire : jll.93cpe@wanadoo.fr
 - ✓ Secrétariat Vie Scolaire, Mme Sandrine GINAC : 01 43 81 83 78 puis tapez 1 ou jll.93svs@wanadoo.fr
 - ✓ Comptabilité, Mme Antonine CROMWEL : 01 43 81 83 78 puis tapez 3 ou jll.93eco@orange.fr
 - ✓ Secrétariat de Direction, Mme Bélinda PUIS : 01 43 81 83 78 puis tapez 2 ou jll.93sec@wanadoo.fr
 - ✓ Chef d'établissement, M. M'BOUNGOU : 01 43 81 83 78 puis tapez 2 ou jll.93dir@wanadoo.fr

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2019

De très bons résultats dans l'ensemble et bien meilleurs que ceux de l'an dernier. Élèves, professeurs, parents, personnels non enseignants ont œuvré toute l'année pour l'obtention du diplôme quel qu'il soit et grandir ensemble. Chacun doit être remercié. Bravo à tous !

Examens	Nombre de candidats			Taux de réussite
	Inscrits	Présentés	Reçus	
BREVET (3^e Prépa Pro) série professionnelle (mentions : 1 Bien, 4 Assez Bien)	14	12	8	67%
DI : Certification Intermédiaire BEP MSA	10	10	10	100%
DI : Certification Intermédiaire BEP MRCU	28	27	26	90%
DI : Certification Intermédiaire CAP AS	16	16	16	100%
BAC PROFESSIONNEL				
GA (mentions : 4 Assez Bien)	10	10	7	70%
ARCU (mentions : 2 Bien, 3 Assez Bien)	6	6	6	100%
COMMERCE (mentions : 1 Bien, 12 Assez Bien)	28	27	27	100%
METIERS DE LA SECURITE (mentions : 1 TB, 3 Bien, 8 Assez Bien)	28	28	27	96%
BAC TECHNOLOGIQUE STMG option Mercatique (mentions : 2 Bien, 8 Assez Bien)	23	22	21	95%

PIECES A TELECHARGER SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT : www.jeannelalorraine93.com

- La liste des livres : chaque élève doit être en possession de ses livres le plus rapidement possible. Certains livres sont prêtés par le lycée. D'autres sont à votre charge,
- Feuille des dates de stage,
- Liste des fournitures scolaires qui sera complétée à la rentrée dans les matières manquantes,
- Le règlement intérieur qu'il faudra lire, s'en imprégner et signer. En effet, votre inscription dans l'établissement entraîne, pour vous et votre famille ou vos responsables légaux, l'obligation de se conformer au présent Engagement Educatif,
- Inscription à l'Association Sportive,
- Bulletin de pré-inscription aux cours de soutien. Cet imprimé est à retourner au secrétariat au plus tard le **lundi 19 août 2019**,
- Feuille Réunion de parents : chaque année, nous déplorons l'absence de certains parents. La réunion de rentrée présente l'année scolaire et permet à chacun de mesurer les enjeux et de prendre conscience des efforts à fournir. De la 3^e à la Terminale, la présence des familles contribue au partenariat nécessaire à la réussite de l'élève : ELEVE + FAMILLE + ÉTABLISSEMENT,
- Document « uniforme scolaire ».

Les vacances permettent de se poser, de se régénérer ou de retrouver un équilibre indispensable pour aborder sereinement la rentrée.

De bonnes vacances à tous !

*Didier M'BOUNGOU
Chef d'établissement*

► À retourner au lycée au plus tard le LUNDI 19 AOUT 2019 :

- **Règlement de 25 € pour les frais de la journée d'intégration.**
- **OU règlement du forfait de 100 € (75 € + 25 €) pour l'uniforme scolaire et frais journée d'intégration.**
- Chèque de caution pour les nouveaux inscrits (80 euros) si non remis en juin.
- Le nombre de chèques (à savoir 1, 3 ou 8) correspondant à l'échéancier pour lequel vous avez opté.
- Bulletin de pré-inscription aux cours de soutien.

MODALITES DE RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

I. HORAIRES DE RENTREE

CLASSES	MARDI 03/09	MERCREDI 04/09	JEUDI 05/09
3 ^{ème} PREPA METIERS - 2 ^{nde} GA - 2 ^{nde} MRC - 2 ^{nde} MS	9H00 - 12H30		
3 ^{ème} PREPA METIERS - 2 ^{nde} GA - 2 ^{nde} MRC - 2 ^{nde} MS	13H30 - 16H30 Prise mesures pour l'uniforme (livraison prévue fin septembre 2019)	8H30 - 17H30 Journée d'intégration	
1 ^{ère} et Terminale MS - 1 ^{ère} et Terminale COM - 1 ^{ère} et Terminale GA et ARCU T STMG	9H00 - 12H30 UNIQUEMENT CEUX QUI RENOUVELLENT leur uniforme scolaire & NOUVEAUX ELEVES Prise des mesures (livraison prévue mi-septembre 2019)	Accueil des élèves RECHERCHE DE STAGES	Début des cours et de la cantine scolaire : le jeudi 5 septembre
1 ^{ère} et Terminale MS - 1 ^{ère} et Terminale COM - 1 ^{ère} et Terminale GA et ARCU	13H30 - 16H30		
Terminale STMG	Lundi 02/09 15h00 à Ste Clotilde Photos + retrait manuels scolaires	9H00 - 12h30 à Jeanne la Lorraine	COURS à Ste Clotilde

LGT Ste Clotilde 35, allée de la Fontaine : Photo de classe, retrait des manuels scolaires le 02/09/2019

LPT Jeanne la Lorraine $\frac{3}{4}$ Avenue des Charmilles : Rentrée des élèves le 03/09/2019

- ➡ L'heure de sortie est donnée à titre indicatif.
- ➡ L'emploi du temps de la classe sera remis le jour de la rentrée et devra être collé dans le carnet de notes et de correspondance, signé par les parents.

TENUE CORRECTE EXIGEE EN ATTENDANT L'UNIFORME SCOLAIRE (chaussures et chemise de ville exigées)

- le lundi, le mardi et le jeudi
- PUIS le port obligatoire de l'uniforme scolaire (dès réception) sur ces trois jours toute l'année

II. FOURNITURES SCOLAIRES OBLIGATOIRES LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2019 :

- ➡ Le jour de la rentrée, chaque élève doit se munir de sa trousse complète, de son cahier de textes, agenda
- ➡ L'élève doit avoir TOUT son matériel et ses fournitures dès le MARDI 3 septembre 2019.

III. CANTINE SCOLAIRE : elle sera assurée dès le JEUDI 05 SEPTEMBRE 2019

à condition d'avoir retourné au service comptabilité au plus tard le LUNDI 19 AOUT, la feuille verte «fiche de renseignement éconamat» (si vous ne l'avez pas encore remise) accompagnée du paiement de la première échéance.

NB :

- Les certificats de scolarité, les attestations d'allocations familiales, les demandes de réductions de transport et autres imprimés seront signés par le Chef d'Établissement dans la semaine de rentrée mais UNIQUEMENT pour les élèves dont les dossiers seront complets.
- Nous vous demandons de conserver les bulletins trimestriels ou semestriels de vos enfants, aucun duplicata ne sera fourni. Merci.